

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 141

présenté par

Mme Yolaine de Courson, M. Haury, M. Travert, M. Zulesi, Mme O'Petit, Mme Sarles,
Mme Lardet, Mme Le Feur, M. Martin, Mme De Temmerman, Mme Bessot Ballot, Mme Verdier-
Jouclas, Mme Bagarry, M. Dombrevail, M. Rebeyrotte et M. Cellier

ARTICLE 31

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.